

contester le progrès qui s'est produit : l'évolution de la position de la Grande-Bretagne et d'autres pays connus pour leur hostilité inébranlable à l'OLP, comme les Pays-Bas ou la Belgique, cela sans parler de la position de la France, de l'Espagne et de la Grèce qui influent sur l'attitude de la Communauté européenne. Il n'est pas jusqu'à la position des États-Unis qui n'ait clairement évolué, même si on peut encore la critiquer.

Pendant ce temps, la situation arabe va totalement à l'inverse de la situation palestinienne. En effet, tandis que le soulèvement s'intensifie, la position arabe se dégrade, au point que les Arabes s'abstiennent de faire pression sur la Grande-Bretagne pour qu'elle modifie son attitude à l'égard de la question palestinienne, bien qu'elle-même ait pour ainsi dire sollicité de telles pressions au cours des discussions conduites le mois dernier par le conseiller de Yasser Arafat, Bassam Abou Charif. Quand l'OLP a transmis cette « recommandation », aucun des États arabes n'a rien fait auprès de la Grande-Bretagne, pourtant disposée à accepter les pressions. Récemment, il y a eu un froid entre l'OLP et l'Irak qui s'est manifesté dans les critiques adressées à Yasser Arafat, sans qu'il ait été nommé, par l'hebdomadaire *al-Irâq*, qui paraît en arabe et en kurde, et par le magazine *al-Watan al-'arabi* proche de l'Irak et publié à Paris qui, lui, a attaqué nommément Arafat.

La Syrie n'a pas amélioré ses relations avec l'OLP, bien que des signes de décrispation soient apparues à la suite de l'assassinat d'Abou Jihad et de son enterrement à Damas, ainsi que de la visite de Yasser Arafat en Syrie et de sa rencontre avec le président Assad. Mais ce dernier s'en est encore pris à Arafat, quoique sans le nommer.

En Jordanie, le climat n'est toujours pas favorable aux Palestiniens depuis la rupture des liens avec la Cisjordanie. En revanche, ce qui est nouveau, c'est que la Jordanie tente de faire adopter par le Conseil de coopération arabe la position

jordanienne sur le règlement de la question palestinienne, c'est-à-dire la représentation des Palestiniens par la Jordanie, en préconisant que la conférence internationale ne soit qu'une ombrelle permettant des négociations directes. On retrouve là la position américaine et, par conséquent, celle d'Israël.

Les problèmes du Liban sont d'une telle ampleur que personne ne songe à lui demander d'agir pour la Palestine. Les pays du Golfe sont, eux, occupés par la consolidation de la paix dans la région après le cessez-le-feu et par l'ouverture d'une nouvelle étape, celle de l'après-guerre. Le rassemblement du Maghreb a ses propres problèmes, sans compter qu'il est éloigné du périmètre d'influence directe sur la question palestinienne. Quant aux autres pays, ils sont embourbés dans des problèmes qui les dépassent : le Soudan, Djibouti, la Somalie, le Yémen démocratique.

Les Palestiniens, dont le soulèvement est devenu un mode de vie, ne peuvent donc que poursuivre seuls leur chemin jusqu'à la victoire, en dépit de l'amertume que suscite la position du monde arabe.

Salah YUSUF  
*Al-Ahâli*, 15 mars 1989.

#### ISRAËL VEUT-IL APPARTENIR A LA REGION

Les Arabes n'ont pas l'habitude de parler de l'« après-règlement » ou même d'y réfléchir, encore moins de faire des plans pour cette étape à venir. La plupart d'entre eux ne croient toujours pas à la possibilité qu'il y ait effectivement un règlement au caractère véritablement global. Il y a une conviction profonde que le règlement, pour autant qu'il se réalise, sera loin de satisfaire toutes nos aspirations légitimes à récupérer nos territoires et nos droits.

Néanmoins, nous ne saurions ignorer ce

qui se prépare, en dehors du monde arabe, pour « *ce que sera le Proche-Orient après le règlement avec Israël* ». Les efforts en ce sens se sont intensifiés depuis que les deux superpuissances ont montré une volonté nette de s'attaquer aux conflits régionaux, dont le règlement paraissait jusqu'à une date récente impossible, et de leur trouver des solutions. Cela vaut aussi pour le conflit arabo-israélien. Nous ne saurions ignorer ce qu'on nous prépare à ce niveau parce que l'affaire nous concerne directement. Et qu'elle aboutira à des résultats qui ne seront pas en notre faveur si nous n'avons pas voix au chapitre et si nous ne participons pas aux discussions dans lesquelles sont proposées des conceptions de ce que sera cette étape future.

C'est dans cet esprit que j'ai accepté une invitation à participer à un colloque scientifique qui devait regrouper à Lausanne des spécialistes de différents pays concernés par le conflit arabo-israélien pour étudier les possibilités d'une coopération régionale future et les exigences d'une telle coopération, une fois qu'un règlement du conflit aura été conclu.

A cette réunion ont pris part des personnalités publiques des États-Unis, d'Union soviétique et d'Europe, ainsi que des représentants des parties au conflit, c'est-à-dire des personnalités égyptiennes, jordaniennes, palestiniennes et, bien sûr, israéliennes.

D'entrée de jeu, le sujet proposé, « *les perspectives de coopération après le règlement* », a suscité un certain nombre d'interrogations. Ainsi, par exemple, certaines personnalités sollicitées appartiennent aux centres de décision dans leur pays. Elles ne pouvaient donc parler librement de questions liées à l'« *après-règlement* » alors que ce règlement n'est pas encore conclu et que les caractéristiques qu'il aura ne sont pas claires. C'est-à-dire à un moment où parler de l'« *après-règlement* » pourrait porter tort à la posture de négociation de chacune des parties au dit règlement. Il en a résulté que les personnalités représentant les points de vue officiels des diverses par-

ties se sont abstenues de venir. Cette absence a un sens : elle confirme qu'aucun dialogue portant sur l'« *après-règlement* » n'est innocent ni gratuit. Et qu'il ne peut s'agir d'un débat strictement académique. Au contraire, il est inévitable que le débat ait un caractère politique, voire que cet aspect politique ressortisse à la propagande, ce qui est assurément en contradiction avec les exigences d'une étude scientifique rigoureuse.

Il y avait aussi le problème de la représentation palestinienne au colloque ou plus exactement le problème, foncièrement politique, de savoir si le colloque regrouperait des personnalités clairement identifiées par leur appartenance à l'OLP. La question était d'autant plus importante que les organisateurs avaient tenu à ce que la participation israélienne couvre tout l'éventail des tendances de la société israélienne, y compris le Likoud. Pour notre part, nous avons mis comme condition à notre présence la participation de Palestiniens dont l'appartenance à l'OLP ne souffrirait aucun doute. Notre exigence a été finalement satisfaite et Nabil Shaath a été invité. Cependant, nous devions découvrir le jour du colloque qu'il n'était pas venu. Mais Faysal Husseini et Hanna Siniora représentaient la partie palestinienne.

Il y avait encore l'affirmation qu'il s'agissait d'un colloque académique, en dehors de la politique. A partir de là, nous avons souligné qu'il était nécessaire de distinguer deux démarches. La première concerne les mécanismes du règlement. Elle commande de répondre à une série de questions bien déterminées. Dans quel cadre se fera le règlement ? Quelles sont les parties que ce cadre devra regrouper ? Quelles sont les conditions à satisfaire pour qu'on puisse dire que le règlement a été effectivement réalisé ? Ce sont là des questions strictement politiques que le colloque, selon nous, ne devrait pas aborder, parce qu'elles sont du ressort des négociateurs et des *policy-makers*. En revanche, la deuxième démarche a néces-

sairement une dimension intellectuelle et scientifique, elle est par conséquent au coeur du sujet que le colloque doit traiter. Elle consiste à tenter de découvrir ce qui donne effectivement au règlement ses caractères de stabilité, de durabilité et de globalité, sans parler de son caractère juste. Cela ne se réduit pas forcément aux conditions du règlement telles qu'elles sont reconnues internationalement. Ainsi, on peut estimer que le règlement global serait réalisé par le simple fait qu'un accord de paix aurait été contracté entre toutes les parties au conflit, mais on ne saurait prétendre qu'un tel accord éliminerait toutes les causes d'instabilité dans la région. Il pourrait au contraire les intensifier.

Il convient de remarquer ici que la délégation israélienne, dont la majeure partie appartenait à la droite du Parti travailliste, a insisté sur l'importance croissante de facteurs objectifs opposés à la persistance de la situation de conflit et nécessitant une coopération régionale, que cela plaise ou non aux parties en cause. Il en est ainsi par exemple des dangers de pollution qui ne saurait concerner un pays tout seul, ne serait-ce qu'en raison de la continuité géographique et environnementale. Il en va de même de l'intérêt commun qu'auraient les parties à mener des projets de complémentarité dans des domaines particuliers pour se prémunir des dangers qui les affecteront toutes si elles continuent de les négliger.

Ce qui a particulièrement retenu l'attention, c'était l'insistance des experts israéliens sur la nécessité de fournir à Israël une partie des eaux du Nil en échange d'une assistance israélienne dans la rationalisation de l'utilisation de ces eaux. Cela confirme que les déclarations de Sadate sur la fourniture d'eau à Israël n'étaient ni un lapsus ni des paroles en l'air, mais qu'elles traduisaient des pressions intenses. Les Israéliens continuent d'exercer de telles pressions sans se préoccuper de la sécheresse qui a récemment failli frapper la vallée du Nil en raison de la diminution du niveau des pluies aux sources du

fleuve. Et sans davantage prêter attention à ce qui leur a été répliqué, à savoir qu'une petite portion de leurs dépenses militaires permettrait de désaliniser assez d'eau de mer pour suffire à tous leurs besoins.

La discussion sur le problème de l'eau a clairement montré que la coopération régionale telle que l'entend Israël consiste à ignorer les besoins des autres au profit des siens. De la même manière, les mots « paix » et « sécurité » signifient pour lui que toutes les parties doivent se soumettre aux exigences de sa « sécurité » et aux conditions que lui-même dicte pour accepter la « paix ». C'est-à-dire à des exigences qui lui assurent son hégémonie sur tout le Proche-Orient et le laissent seul maître du destin de la région.

Il était donc nécessaire de déplacer le débat, pour parler non des perspectives de coopération après le règlement mais des conditions qu'il faut réunir pour qu'il y ait une situation qu'on puisse véritablement qualifier d'« après-règlement ». Il fallait souligner qu'une telle situation ne pourra pas prévaloir tant qu'Israël tient à fonder son avenir dans la région sur la primauté de ses seuls intérêts. C'est-à-dire tant qu'il présente ses intérêts comme une chose dont la satisfaction commande de lui soumettre les intérêts des autres parties. En exerçant son hégémonie par la force, Israël peut sans doute garantir son existence pour un certain temps, plus ou moins long, ou plus ou moins court. Mais cela ne garantira pas son existence pour toujours.

Nous avons dit que les Arabes ne croient pas qu'Israël existera éternellement dans la région, tout comme il n'existait pas dans l'histoire qu'ils ont connue pendant deux mille ans. Ils continuent de croire qu'Israël, comme les Croisades, est un phénomène passager et étranger à la région. Tant qu'Israël voudra soumettre les intérêts de la région à ses intérêts propres, il confirmera qu'il a ce caractère passager et étranger et qu'il ne participe

pas des ressorts de cette région, tels qu'ils se sont constitués à travers l'histoire.

Nous avons souligné qu'il y avait une différence fondamentale entre, d'une part, l'hostilité irréductible qui a caractérisé les relations franco-allemandes ou sino-japonaises au cours de longues périodes historiques et, d'autre part, l'hostilité irréductible qui caractérise les rapports arabo-israéliens. La France et l'Allemagne, la Chine et le Japon sont des peuples, des nations qui ont une longue histoire de voisinage. Quels qu'aient été les différends entre eux, ils étaient condamnés à vivre côte à côte. Ce n'est pas le cas des Arabes avec Israël. C'est pour cela que la partie israélienne doit montrer son aptitude à appartenir à cette région, et pas en s'appuyant sur l'usage de la force. Car rien ne garantit que la force assurera éternellement la suprématie d'Israël.

Nous avons ensuite exposé à quelles conditions Israël pouvait montrer ses bonnes intentions d'appartenir à la région. Nous n'entendons pas par là les conditions reconnues internationalement pour le règlement du conflit, qui sont du ressort des centres de décision politiques. Les conditions dont nous parlons, nous ne cherchons pas à les imposer à Israël. Nous considérons que c'est en y souscrivant volontairement qu'Israël prouvera ses bonnes intentions et son désir sincère de coexistence. Et qu'il montrera peut-être aussi qu'est-ce qui peut garantir la coexistence à long terme.

Nous avons donné pour exemple de ces conditions qu'Israël renonce à ses « relations spéciales » avec une ou plusieurs grandes puissances occidentales, qu'il adopte le principe du non-alignement, qu'il renonce à son arsenal nucléaire comme garantie de son hégémonie, qu'il accepte, de concert avec les autres Etats de la région, le principe de la vérification et de l'inspection réciproques des sites des armes d'extermination. Nous n'avons pas demandé qu'Israël rompe ses relations avec les pays développés, mais au contraire qu'il mette le lien qu'il a avec le

monde développé au service de l'ensemble de la région, au lieu de l'exploiter à son seul bénéfice et au détriment des peuples de la région. Nous avons souligné que l'acceptation de ces principes constitue la seule entrée en matière possible pour discuter des perspectives de coopération dans la période de l'« après-règlement », sur des bases qui permettrait un vrai dialogue.

Les orateurs israéliens ont cherché à distinguer le « radicalisme » des Égyptiens de la « modération » ou de la « sagesse » des Palestiniens venus des territoires occupés. Ils ont affirmé que le « radicalisme » des uns et la « modération » des autres les avaient également surpris. En fait, ce qui sous-tend ce commentaire, c'est la tentative d'exploiter le colloque à des fins politiques ou de propagande servant les plans immédiats d'Israël et sans aucun rapport avec l'objet du colloque, tel que défini dans la lettre d'invitation, à savoir une réunion scientifique consacrée à l'étude des perspectives de coopération après le règlement. L'exploitation politique a atteint un tel point que les Israéliens ont prétendu que Faysal Husseini et Hanna Siniora avaient déclaré au cours du colloque qu'ils acceptaient l'arrêt du soulèvement ! Voilà la seule chose qu'Israël attend de la « modération » palestinienne. En tout cas, tous les participants peuvent témoigner combien cette affirmation était mensongère.

Mohamed SID-AHMED  
*Al-Ahrâm*, 12 avril 1989.

### BAYT RIMA, UN VILLAGE DANS LE SOULÈVEMENT

Bayt Rima. Un village de 4000 habitants, à 28 kilomètres au nord-ouest de Ramallah.

La population vit de l'agriculture, du commerce et des emplois administratifs dans le secteur des services de Ramallah. Le village partage avec une localité voi-